



Jeudi 24/10/2013 - 6e édition du Mois de l'Économie sociale et solidaire (ESS)

Fiche pratique publié le 24/10/2013, vu 1217 fois, Auteur : [Maître Géraldine LALY](#)

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale, donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits. Actualité oblige, la commission des affaires économiques du Sénat vient d'adopter le projet de loi présenté par Benoit Hamon en juillet.

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale, donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits. Acteur économique de poids, l'ESS représente 10 % du PIB et près de 10 % des emplois en France. On compte environ 200 000 entreprises et structures et 2,35 millions de salariés dans le secteur.

Réunissant les citoyens, les entreprises, les bénévoles et les pouvoirs publics autour de plus de 1 000 événements partout en France, le Mois de l'ESS est depuis six ans un temps fort de solidarité et de rassemblement.

Cette année, le lancement du Mois de l'ESS a lieu le jeudi 24 octobre 2013 à la Cigale à Paris en présence de Benoît Hamon, ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation.

Cette 6^e édition du Mois de l'ESS sera notamment consacrée au [projet de loi Economie sociale et solidaire](#) qui vise à développer ce secteur au service de la création d'emplois et dont l'examen en première lecture au Sénat débutera le 6 novembre 2013.

Benoît Hamon avait présenté en Conseil des ministres, le 24 juillet 2013, le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire.

Ce projet de loi vient d'être adopté par la Commission des Affaires économiques du Sénat.

Source : www.economie.gouv

Géraldine LALY

Avocat

DESS droit européen des affaires

DEA propriété intellectuelle

22 avenue de l'Observatoire

75014 PARIS

Tél: 01 45 42 00 61

Fax: 01 45 38 57 10

<http://avocat-laly.com/>